

# Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Vire

---



## Groupe de travail n°1 « Quantités »

### Réunion n° 1

### Compte-rendu

Jeudi 21 février 2008

Hôtel de la Communauté de Communes de Saint-Lô

#### **Etaient présents :**

Mesdames BESSON Myriam, GUESNON Janick, LE GRAND Isabelle, LOHIER Pascale.

Messieurs ALLAIN Christian, BEAUSIRE Gérard, BOULLOT François, BRUN Rémy, CLAVREUL Christian, CORDON Yves, DELAVAL Olivier, DESCHAMPS Jean-Karl, HEBERT Jacky, HERMAN Richard, LALLEMENT Hugues, LOYANT Dominique, MANQUEST Benoît, ROUSSEL Nicolas, PAY Thierry et VIARD Etienne,

#### **Etaient excusés :**

Madame AERTS Laure et PUCHALSKI Isabelle

Messieurs JEAN Philippe, SCHMITT Alain, STROH Nicolas.

#### Thématiques à traiter dans le groupe « Quantités »

##### 1 – Prélèvements

- Alimentation en eau des habitants
- Alimentation des industries,
- Prélèvements agricoles (abreuvement, irrigation...)
- Autres prélèvements (piscicultures, gabions, géothermie...)

##### 2 – Inondations - étiages

- Hydrologie
- Inondations (PPRI, annonce de crue...)
- Sécheresse (zone d'alerte ...)

#### Objectifs de cette première réunion :

1. Faire le point sur les connaissances disponibles à ce jour sur le bassin et s'assurer que le niveau de connaissance est le même dans la Manche et dans le Calvados.

2. Permettre d'identifier, lors de la prochaine réunion du groupe de travail, les données manquantes nécessaires à la mise en évidence des enjeux sur le bassin.

<i>Prélèvements</i>	
Différents types de prélèvements sur le bassin de la Vire	Alimentation en eau des habitants Alimentation des industries, Prélèvements agricoles : abreuvement, irrigation... Autres prélèvements : piscicultures, gabions, géothermie...
Documents disponibles sur l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma d'alimentation en eau potable de la Manche (révision en cours)</li> <li>- Schéma d'alimentation en eau potable du Calvados (approuvé en juin 2005)</li> <li>→ harmoniser les bases de référence : 2002 dans le Calvados / 2006 dans la Manche</li> <li>→ Faire apparaître l'année 2003, qui peut être un bon indicateur pour les périodes de sécheresse</li> </ul>
Périmètres de protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un atlas des périmètres de protection est disponible dans le Calvados</li> <li>- Des études sont en cours sur les prises d'eau superficielle de Saint-Lô, Vire, SIAEP de l'Elle,</li> <li>- Il faut également travailler sur la notion nouvelle de bassin d'alimentation de captage</li> </ul>
Rendement des réseaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le bassin de la Vire, les rendements sont légèrement inférieurs à la moyenne des Bocages Normands</li> <li>- Les taux de rendements peuvent surprendre les « non initiés ». Ces taux sont d'autant plus faibles que le linéaire de réseau en zone rurale est important</li> <li>- La CCASL a fixé un objectif de rendement dans le cadre du renouvellement de son affermage.</li> </ul>
Irrigation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A priori pas d'irrigation du maïs sur le bassin de la Vire – à vérifier malgré tout</li> <li>- Faire le point sur les autres activités telles que l'horticulture, les pépinières et les golfs (à noter : le golf de Saint-Lô est arrosé avec l'eau de la piscine)</li> </ul>
Gabions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 42 gabions sur le marais de la Vire (très peu, comparé aux 400 du bassin Douve-Taute)</li> <li>- Les prélèvements dépendent du mode d'entretien du propriétaire. Les estimations se basent sur des calculs théoriques</li> </ul>
Piscicultures	- Quelques piscicultures sont présentes, notamment sur l'Elle
Géothermie	- Il semble que les forages réalisés pour la géothermie sont en circuits fermé. La pression quantitative doit donc être limitée. En revanche sur le plan qualitatif, les risques de pollution semblent plus prégnants.
Industrie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier la part provenant du réseau public (déjà comptabilisée) et celle provenant de forages privés, au moins pour l'industrie agro-alimentaire et les entreprises de transport</li> <li>- A l'échelle des schémas départementaux, cette information n'est pas connue</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'agence de l'eau dispose de données précises sur les prélèvements</li> </ul>
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les agriculteurs disposent quasiment tous d'un forage ou d'un puits privé tout en conservant leur compteur en cas de besoin,</li> <li>- Les forages privés sont mal connus : il sont toutefois censés être tous recensés à la banque de données du sous sol du BRGM. Par ailleurs, les syndicats d'eau peuvent facilement lister les exploitants qui disposent d'un forage</li> <li>- A priori le pic de créations de forage est passé. Il s'agit maintenant essentiellement du renouvellement d'ouvrages existants,</li> <li>- En élevage, le nombre d'animaux à tendance à diminuer, la consommation n'ira donc pas en augmentant</li> <li>- Une partie des prélèvements se fait par abreuvage direct des animaux aux cours d'eau et mares. Une estimation devra être faite à partir d'une consommation forfaitaire par animal</li> </ul>
Forages privés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer les problèmes de la sécurisation des forages privés qui ne respectent pas toujours les règles de l'art (risques de pollutions accidentelles liées à la proximité de cuve à fuel... ou bactériennes). A priori le risque est faible sur le socle.</li> <li>- Evaluer le risque d'un retour brutal des abonnés vers les réseaux publics en cas de sécheresse (notamment pour les usagers disposant d'un puits) d'où la nécessité d'évaluer la capacité des syndicats à faire face à ce surcroît de consommation en période de pointe.</li> <li>- Evaluer l'incidence des forages privés sur les écoulements superficiels</li> <li>- Si un complément d'information s'avère nécessaire, il devra être ciblé sur des secteurs qui auront préalablement été identifiés comme sensibles</li> </ul>
Problèmes qualitatifs connus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problèmes de pesticides sur la partie aval du bassin dans le Calvados</li> </ul>

### *Inondations - étiages*

Hydrologie	De nombreuses données sont disponibles sur le bassin de la Vire
Eaux souterraines	<p>Il n'est pas possible de suivre l'évolution des nappes puisque aucun piézomètre n'a été installé dans le socle</p> <p>Dans le cadre de la DCE, la DIREN devrait instrumenter quelques sources afin de suivre l'évolution des débits</p>
Inondations	<p>La plus grande crue connue sur la Vire date de 1925</p> <p>Les enjeux sur le bassin de la Vire sont localisés car il y a peu de construction dans le lit de la rivière</p> <p>Les données disponibles sont issues du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de Prévention des Risques Inondation - PPRI</li> <li>• Service de Prévision de Crues Seine aval – côtiers normands <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Annonce de crue 6h (actuel)</li> <li>✓ Prévision de crue 24h (projet)</li> </ul> </li> <li>• Atlas régional des zones inondables</li> </ul> <p>Il est nécessaire de dissocier les inondations liées aux crues</p>

	<p>débordantes de celles liées aux ruissellements.</p> <p>La CCASL disposent d'informations précises sur les points noirs dans l'agglomération Saint-Loise liés à l'insuffisance des réseaux d'eau pluviale.</p> <p>Les agglomérations de Saint-Lô et Vire devraient prochainement lancer l'étude de leur schéma directeur d'eau pluviale</p>
Plans d'eau	<p>Evaluer l'incidence quantitative et qualitative des plans d'eau sur les têtes de bassin</p> <p>La DDAF dispose déjà d'un recensement des plans d'eau</p>
Etiages	<p>Le bassin est sensible aux périodes d'étiage.</p> <p>Saint-Lô exploite la prise d'eau de la Vire en secours sur la période de mai à novembre en moyenne. En 2003, les prélèvements ont débuté en avril et se sont poursuivis jusqu'en décembre. En 2007, il n'y a eu aucun prélèvement sur la Vire.</p> <p>Le barrage du Gast est utilisé comme soutien d'étiage sur la Sienne. En 2003, il ne restait plus qu'une réserve de 15 jours lorsque les pluies ont repris en décembre.</p>

Interlocuteurs à associer lors des prochaines réunions :

Il n'a pas été proposé de nouvel interlocuteur

Date de la prochaine réunion :

La prochaine réunion est fixée au **mardi 24 juin 2008 à 9h30** à l'Hôtel de la Communauté de communes de l'Agglomération Saint-Loise.

Pour préparer cette rencontre, un premier état des lieux sera transmis aux membres du groupe de travail mi mai.

Le Président du groupe de travail  
« Quantités »

François BOULLOT